

JOURNÉE RÉGIONALE ABC & TEN – 27 JUIN 2025

**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT  
INVENTAIRES ÉCOLOGIQUES  
MÉTROPOLITAINS**

Roxane LEVERRIER - Chargée de mission Nature en ville  
Métropole du Grand Paris

# Plan biodiversité métropolitain 2022-2030

Adopté le **4 avril 2022**

Une stratégie et un programme d'actions pour une **reconquête de la biodiversité d'ici 2030**

Le Plan biodiversité se structure autour de **trois axes**, déclinés en **43 fiches actions** :

- Développer et régénérer les axes écologiques et les espèces associées
- Développer et diffuser la connaissance de la biodiversité sur le territoire de la Métropole
- Promouvoir la biodiversité dans une Métropole exemplaire et rayonnante

*Fiche n°41 : Mettre en place des dispositifs d'aide adaptés aux enjeux de biodiversité métropolitains*

> Création de l'AMI

**Axe 1 : Développer et régénérer les axes écologiques et les espèces associées**

**Axe 2 : Développer et diffuser la connaissance de la biodiversité sur le territoire de la Métropole**

**Axe 3 : Promouvoir la biodiversité dans une Métropole exemplaire et rayonnante**

## Quels objectifs ?

- Participer à l'**amélioration de la connaissance** de la biodiversité du territoire métropolitain
- Faciliter la **mise en œuvre d'inventaires** pour les collectivités

## Pour qui ?

- Communes du périmètre de la Métropole
- Établissements publics territoriaux (candidature portant sur le périmètre d'une commune)

## Pour quoi ?

Mise à disposition d'un bureau d'étude, sélectionné et financé par la Métropole, pour la **réalisation d'un diagnostic écologique** sur le territoire.



*Mante religieuse © OGE*

# Une première édition en 2022

Accompagnement de **16 collectivités** sur une durée de 2 ans :

- Antony
- Bondy
- Bourg-la-Reine
- Charenton-le-Pont
- Issy-les-Moulineaux
- L'Haÿ-les-Roses
- Le Raincy
- Neuilly-Plaisance
- Pierrefitte-sur-Seine (Plaine Commune)
- Reuil-Malmaison
- Saint-Denis
- Sceaux
- Stains
- Sèvres
- Villejuif
- Vitry-sur-Seine



# Bilan de la première édition

**797 hectares** prospectés

**566 espèces** végétales et **186 espèces** animales recensées

**9 619 données** versées sur la base de données GeoNat'IDF

Identification de **5 secteurs à forts enjeux de biodiversité**, par la diversité de leurs habitats et la présence d'une flore et d'une faune rares en milieu urbain :

- Parc des Alisiers à Antony
- Parc de la Noisette à Antony
- Île de Monsieur à Sèvres,
- Parc Georges Valbon à Stains
- Parc des Hautes-Bruyères à Villejuif

Recensement de **24 plantes exotiques envahissantes**, notamment : Robinier faux-acacia, Laurier-cerise, Buddléia de David, Renouée du Japon, etc.



*Sittelle torchepot* © Wikimedia



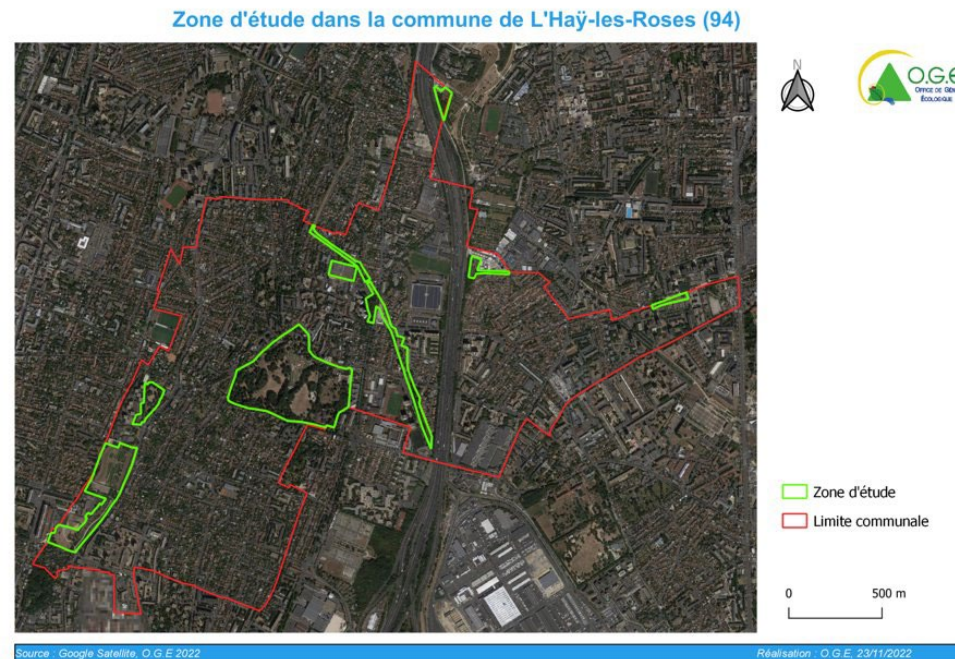
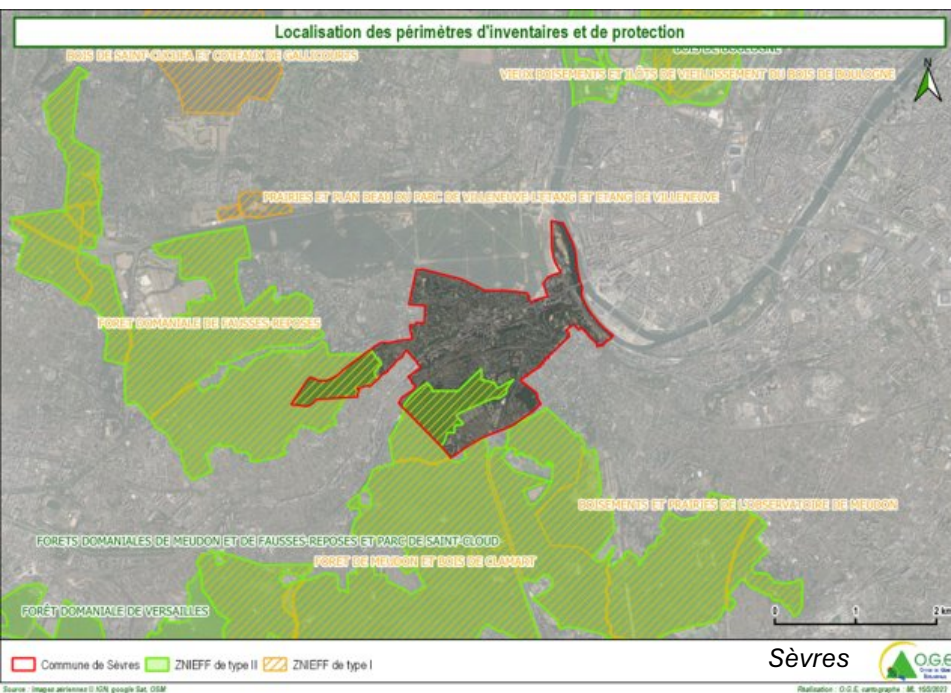
*Robinier faux-acacia* © OGE

Comment se déroule l'accompagnement ?

# Phase 1 - Expertises écologiques préalables

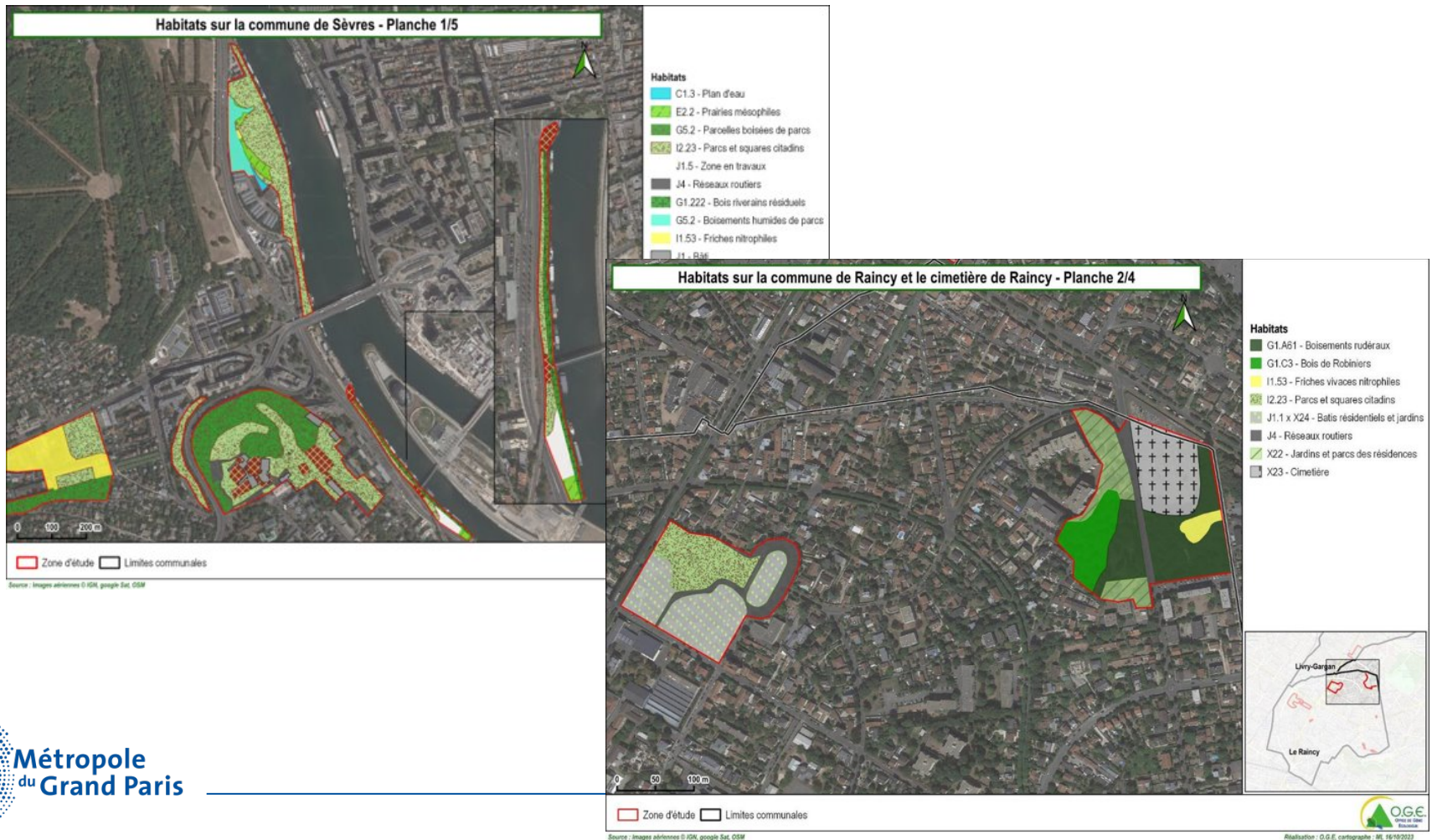
- Localisation des **périmètres d'inventaires et de protection** (ZPS, ZNIEFF, Natura 2000, etc.)
- Analyse des **données flore et faune disponibles** (bases de données GéoNat'IDF, LPO, CBNBP, données transmises par la collectivité)
- Définition des **zones de prospection** pour la Phase 2

*Durée de la phase 1 : 4 mois*



# Phase 2 : Prospections et inventaires complémentaires

- Diagnostic habitats (classification EUNIS)

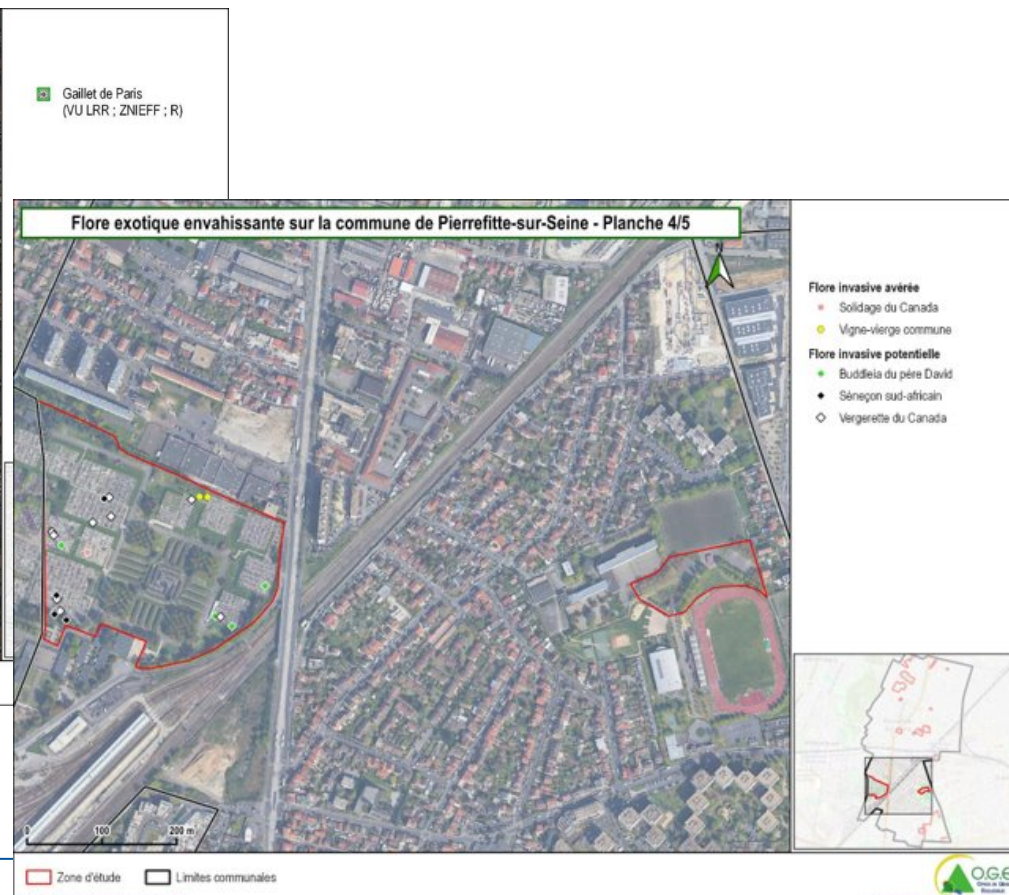


# Phase 2 : Prospections et inventaires complémentaires

- Diagnostic Flore :
  - Recensement de toutes les espèces contactées.
  - Cartographie des espèces remarquables et des espèces exotiques envahissantes.



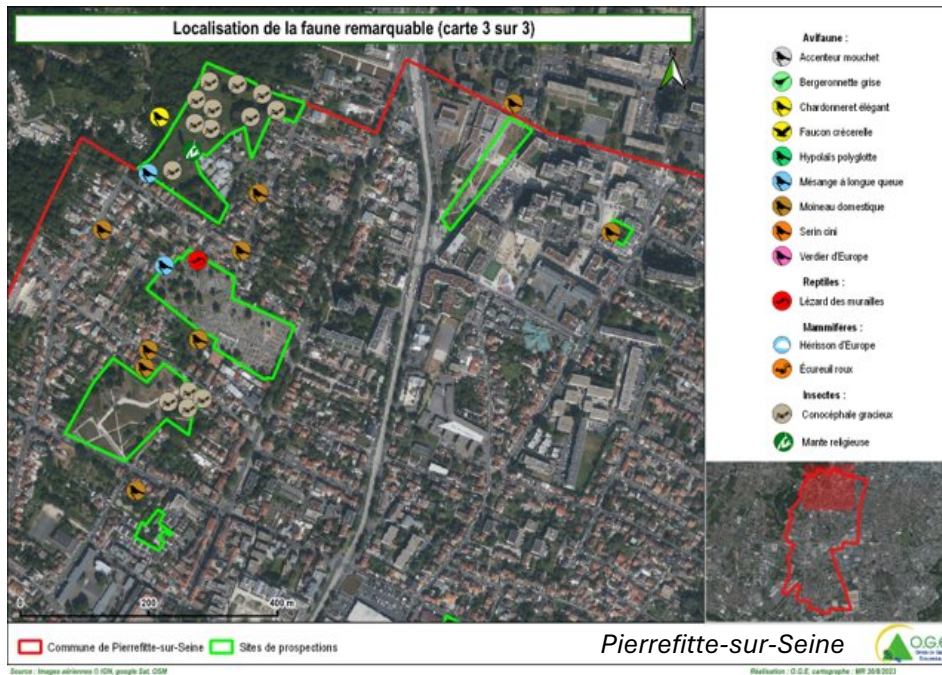
Source : Images aériennes © IGN, google Sat, OSM



Source : Images aériennes © IGN, google Sat, OSM

# Phase 2 : Prospections et inventaires complémentaires

- Diagnostic Faune :
  - Recensement de toutes les espèces contactées.
  - Cartographie des chiroptères
  - Cartographie des espèces remarquables

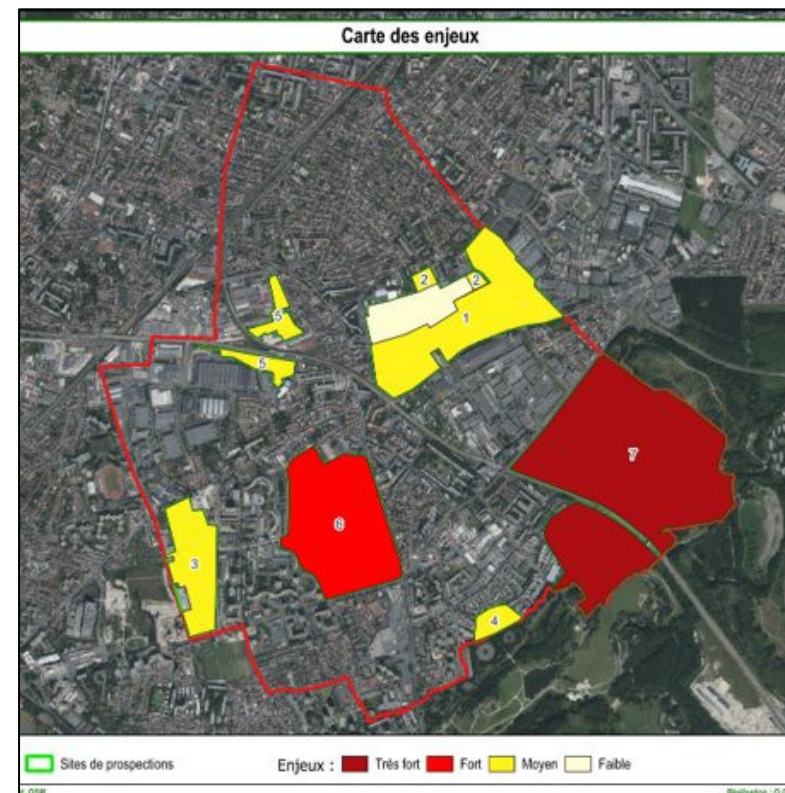


## MÉTHODOLOGIE DES INVENTAIRES

- **Mammifères terrestres** : visuel et indices de présence
- **Chiroptères** : enregistrement d'ultrasons
- **Oiseaux** : visuel et auditif
- **Reptiles** : visuel
- **Amphibiens** : visuel et auditif
- **Insectes** :
  - **Lépidoptères diurnes** : visuel (capture éventuelle avec relâcher)
  - **Odonates** : visuel (capture éventuelle avec relâcher)
  - **Orthoptères** : visuel et auditif (capture éventuelle avec relâcher)
  - **Coléoptères saproxyliques patrimoniaux** : visuel (capture éventuelle avec relâcher et indices de présence).

# Phase 3 : Synthèse des enjeux écologiques

- Cartographie des continuités écologiques
- Cartographie des secteurs à enjeux (au regard de la diversité en habitats et de la présence d'espèces remarquables)



## Phase 3 : Propositions d'actions

Propositions de mesures précisant :

- les **localisations conseillées**
- les **conditions à réunir** pour l'installation.



*Dune à abeilles sauvages © O.G.E.*



*Mise en place de gîtes à chiroptères © O.G.E.*



*Création de massifs buissonneux épineux  
© O.G.E.*

*Durée de la phase 3 : environ 6 mois*

Comment et quand candidater ?

# Comment candidater ?

Appel à manifestation d'intérêt **tous les 3 ans**.

**Communication** par courriers aux élus et par mail au Réseau Nature en ville.

**Période de candidature** d'environ 3 mois.

**Sélection des collectivités lauréates** par un comité technique et un comité de sélection.

**Pour les collectivités lauréates :**

- Formalisation de conventions de partenariat avec la Métropole
- Pas de flux financiers avec la collectivité
- Suivi des prestations avec la Métropole



*Cétoine dorée (coléoptère) © Wikimedia*



*Pipistrelle pygmée (chiroptère) © Wikimedia*

# 2<sup>ème</sup> édition déjà lancée !

Lancée en **décembre 2024**

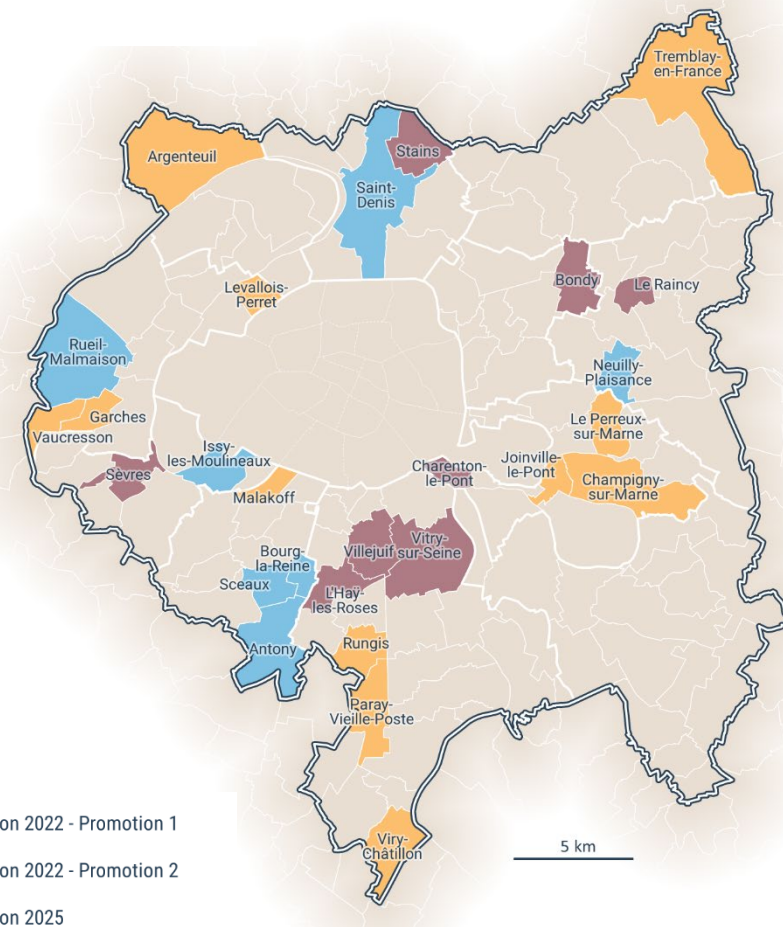
Réception de **24 dossiers** de candidature.

Analyse des dossiers sur la base des **critères** définis dans le règlement de l'AMI.

- Comité technique en mars 2025
- Comité de sélection en avril 2025

Annnonce des **12 collectivités lauréates** au Bureau métropolitain du **24 juin** :

- Argenteuil ; Champigny-sur-Marne ; Garches ; Joinville-le-Pont ; Le Perreux-sur-Marne ; Levallois-Perret ; Malakoff ; Paray-Vieille-Poste ; Rungis ; Tremblay-en-France ; Vaucresson ; Viry-Châtillon (EPT Grand Orly Seine Bièvre)



## Calendrier de la 2<sup>e</sup> édition

24 juin 2025	Approbation des collectivités lauréates lors du Bureau métropolitain
Septembre – Octobre 2025	Réunions de présentation avec les collectivités
Novembre 2025 - Février 2026	Réalisation de la phase 1 : Expertises écologiques et environnementales préalables
Mars - Novembre 2026	Réalisation de la phase 2 : Prospections et inventaires complémentaires
Décembre 2026 – Juin 2027	Réalisation de la phase 3 : Synthèse des enjeux écologiques et propositions d'actions
Septembre - Octobre 2027	Réunions de restitution et bilan de la prestation

>>> *Vers une 3<sup>e</sup> édition en décembre 2027*

**Merci de votre attention**

Pour toute question :  
[metropolenature@metropolegrandparis.fr](mailto:metropolenature@metropolegrandparis.fr)